

# Principe directeur – processus d'embauche

---

## **OBJECTIFS**

Dans un contexte où l'organisation considère le capital humain l'élément clé pour bâtir la performance globale et durable, l'entreprise veut contribuer à encourager ses employés à se développer davantage. Certaines mesures pour encourager la formation sont déjà mises en place, mais l'organisation tient à innover et en faire davantage.

Afin de faciliter le développement des employés, l'organisation veut favoriser l'embauche des employés pour des postes à l'interne. C'est dans cet esprit que l'employeur veut considérer davantage les candidatures à l'interne lors du processus d'embauche dans la mesure où celles-ci sont aptes à effectuer le travail et répondent au profil recherché ainsi qu'aux exigences de base demandées.

## **MÉTHODOLOGIE**

Lorsque vous avez un intérêt pour un poste spécifique, nous vous invitons à poser votre candidature.

Dans un premier temps, l'organisation veut continuer de reconnaître et favoriser les employés qui postulent sur des affichages et qui répondent à toutes les exigences requises pour le poste.

Si personne n'est retenue suite à la première étape, dans un deuxième temps, l'employé qui a complété 60 % et plus de la formation exigée pourra être considéré.

## **RENSEIGNEMENTS**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à votre gestionnaire ou au service des ressources humaines de la Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive.

